

**Compte rendu de la réunion du conseil municipal  
du mercredi 15 avril 2015  
20 h 30**

1) M14 - Approbation du Compte de Gestion 2014.

M. le Maire présente au conseil le Compte de Gestion qui retrace les écritures du comptable, conformes aux écritures de l'ordonnateur et dont les résultats s'établissent comme suit :

En Fonctionnement : Emission de Recettes = 724.045,93 euros  
Emission de Mandats = 669.599,76 euros  
soit un excédent d'exercice de = 55.003,42 euros  
et un **résultat de clôture 2014** de = **+ 265.559,89 euros**

En Investissement : Emission de Recettes = 186.999,64 euros  
Emission de Mandats = 251.968,09 euros  
soit un déficit d'exercice de = 64.968,45 euros  
et un **résultat de clôture 2012** de = **- 138.145,42 euros**

Approbation unanime du conseil.

2) M49 - Approbation du Compte de Gestion 2014.

M. le Maire présente au conseil le Compte de Gestion qui retrace les écritures du comptable, conformes aux écritures de l'ordonnateur et dont les résultats s'établissent comme suit :

En Fonctionnement : Emission de Recettes = 67.006,74 euros  
Emission de Mandats = 36.546,81 euros  
soit un excédent d'exercice de = +30.459,93 euros  
et un **résultat de clôture 2014** de = **+ 90.544,51 euros**

En Investissement : Emission de Recettes = 41.111,00 euros  
Emission de Mandats = 68.001,33 euros  
soit un déficit d'exercice de = -26.890,33 euros  
et un **résultat de clôture 2014** de = **- 12.204,34 euros**

Approuve unanime du conseil.

3) M14 - Approbation du Compte Administratif 2014.

M. le Maire quitte la séance et Monique Masduraud, 1<sup>ère</sup> Adjointe, assure la présidence.

Elle présente au conseil le Compte Administratif 2014 qui retrace les écritures de l'ordonnateur, conformes aux écritures du comptable, et dont les résultats s'établissent comme suit :

En Fonctionnement : Emission de Recettes = 724.045,93 euros  
Emission de Mandats = 669.599,76 euros  
soit un excédent d'exercice de = 55.003,42 euros  
et un **résultat de clôture 2014** de = **+ 265.559,89 euros**

En Investissement : Emission de Recettes = 186.999,64 euros  
Emission de Mandats = 251.968,09 euros  
soit un déficit d'exercice de = 64.968,45 euros  
et un **résultat de clôture 2012** de = **- 138.145,42 euros**

Approbation unanime du conseil.

4) M14 - Affectation du résultat 2014.

Monsieur le Maire expose au conseil que le résultat de l'exercice 2014 présente un excédent de Fonctionnement de 265.559,89 € et un déficit d'Investissement de 138.145,42 €.

Il propose de combler ce déficit et d'affecter le résultat comme suit :

C/1068 : 138.145,42 €

C/002 : 127.414,47 €

Approbation unanime du conseil.

5) M49 - Approbation du Compte Administratif 2014.

M. le Maire quitte la séance et Monique Masduraud, 1<sup>ère</sup> Adjointe, assure la présidence. Elle présente au conseil le Compte Administratif qui retrace les écritures de l'ordonnateur, conformes aux écritures du comptable, et dont les résultats s'établissent comme suit :

En Fonctionnement : Emission de Recettes = 67.006,74 euros  
Emission de Mandats = 36.546,81 euros  
soit un excédent d'exercice de = + 30.459,93 euros  
et un **résultat de clôture 2014 de = + 90.544,51 euros**

En Investissement : Emission de Recettes = 41.111,00 euros  
Emission de Mandats = 68.001,33 euros  
soit un déficit d'exercice de = - 26.890,33 euros  
et un **résultat de clôture 2014 de = - 12.204,34 euros**

Approbation unanime du conseil.

6) M49 - Affectation du résultat 2014.

Monsieur le Maire expose au conseil que le résultat de l'exercice 2014 présente un excédent de Fonctionnement de 90.544,51€ et un déficit d'Investissement de 12.204,34 €.

Il propose de combler ce déficit et d'affecter le résultat comme suit :

C/1068 : 12.204,34 €

C/002 : 78.340,17 €

Approbation unanime du conseil.

7) Vote du taux des 3 taxes.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il propose, comme l'équipe municipale s'y est engagée, et malgré la réduction des dotations de l'Etat, de continuer la pause fiscale.

Il invite le conseil à maintenir le taux des trois taxes à l'identique à celui voté en 2013 et 2014, le Budget Primitif ayant été élaboré avec le produit notifié dans l'état n°1259 –taux FDL 2015.

Il propose en conséquence de voter les taux tels que définis ci-après :

TH : 13,73%

TFB : 19,43%

TFNB : 76,25%

Approbation unanime du conseil.

8) M14 - Budget Primitif 2015 - vote.

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de Budget Primitif pour 2015. Il confirme qu'il a été possible de continuer à ne pas augmenter le taux des 3 taxes car la maîtrise des dépenses permet de présenter un budget en équilibre.

Il s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :	Dépenses :	805.851,47 €
	Recettes :	805.851,47 €
Section d'Investissement :	Dépenses :	461.985,42 €
	Recettes :	461.985,42 €
Total des deux sections :	Dépenses :	1 267.836,89 €
	Recettes :	1 267.836,89 €

Approbation unanime.

9) M49 - Budget Primitif 2015 - vote.

M. le Maire présente au conseil le projet de Budget Primitif pour 2015. Il s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :	Dépenses :	139.412,24 €
	Recettes :	139.412,24 €
Section d'Investissement :	Dépenses :	101.547,48 €
	Recettes :	101.547,48 €
Total des deux sections :	Dépenses :	240.959,72 €
	Recettes :	240.959,72 €

Approbation unanime du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Pour extrait, le 20 avril 2015  
Le Maire,  
Henry SARRAZIN